



Communiqué de presse

La communauté internationale se réunit à Genève pour discuter des défis posés par les mines antipersonnel

Genève – Les réunions annuelles intersessions de la Convention sur l'Interdiction des mines antipersonnel s'ouvrent aujourd'hui à Genève avec à peu près 300 délégués représentant plus que 75 Etats et 17 organisations internationales et non-gouvernementales. Ces réunions représentent le plus grand rassemblement d'experts de la lutte anti-mine et de représentants officiels au monde.

Un ordre du jour chargé rythmera les réunions du 7 et du 8 juin. Ce dernier inclut les rapports de 29 Etats parties ayant indiqué une responsabilité envers le bien-être d'un nombre significatif de survivants des mines, parmi ces pays on retrouve certains des plus pauvres au monde ; et rapports des 3 Etats (dont 2 en Europe) qui doivent détruire leurs stocks.

Six pays demandent plus de temps pour nettoyer des zones contaminées

De plus, 31 Etats parties, dont 11 en Europe en phase de déminage, présenteront des mises à jour concernant leurs efforts. Parmi ces derniers, la **Bosnie-Herzégovine, la Croatie, Chypre, la Serbie, le Soudan et le Royaume-Uni** présenteront des demandes d'extension du délai respectif de l'achèvement du déminage. Les Etats parties écouteront les raisons de ces demandes (raisons aussi bien financières qu'environnementales). La Conférence pourra demander si nécessaires, des informations supplémentaires et rendra sa décision en novembre durant la réunion officielle des Etats parties à Genève.

« Cette évaluation à mi-année de nos efforts est la base de la Convention. A cette évaluation assistent les Etats touchés et ceux en position d'assister ainsi que les organisations internationales et non-gouvernementales pour discuter des défis qui restent pour l'implémentation de la Convention mais aussi de la manière permettant de remplir les objectifs de la Convention » a déclaré S.E. Suraya Dalil, Ambassadrice d'Afghanistan en Suisse, menant les discussions à Genève ainsi que la Conférence en vue de la réunion en novembre 2018. « **Les mines antipersonnel sont utilisées aujourd'hui dans les nombreux conflits autour du monde. Ainsi, nous devons être sûrs que notre Convention demeure une structure solide et nous ne devons dans aucun cas compromettre les normes que la Convention a établies** » affirma-t-elle.

« Afin d'achever ces buts, la Convention mène une approche individualisée menant les Etats touchés à faire face directement aux défis avec les parties prenantes internationales d'une manière soulignant la prise en main nationale de la question et la transparence des actions. Cette approche innovatrice est une nécessité à ce stade de l'existence de la Convention » rajouta l'Ambassadrice.

A la réunion des Etats parties, l'approche individualisée se concentrera sur la Serbie et le Sri Lanka.

La Convention, adoptée et signée en 1997, entra en vigueur en 1999. Aux termes de la Convention, 30 des 61 Etats touchés par les mines ont déclarés satisfaire leur obligation de déminage, de nettoyage pour l'utilisation normal de millions de mètres carrés de terre. Mis à part 33 Etats, tous les Etats du monde ont adhéré à la Convention et la plupart suivent ses normes. 158 Etats n'ont plus des obligations de destruction de stocks ; ces derniers ont détruit plus de 51 million de mines stockées.